

Image not found or type unknown



Seconde denomination pour une societe

Par **dabuek**, le **09/02/2009** à **13:53**

Bonjour !

Nous aimerions savoir quelles sont les limites légales d'une seconde dénomination pour une entreprise.

Exemple : mon entreprise offre des services informatiques divers, mais également des services d'audit financier. La dénomination initiale comporte une sonorité qui convient mal aux activités de consultants en finances, donc nous aimerions ajouter une marque. Nous savons qu'il conviendrait de vérifier sa disponibilité avec l'INPI, puis de l'enregistrer ; mais y a-t-il d'autres limites juridiques ou légales ?

Merci d'avance !

Dabuek